

Les chevaux ayant eu un bon pâturage tout l'été, sont en meilleur état de faire les labours d'automne qu'au printemps. A cette dernière saison, les travaux de culture sont tellement nombreux que s'il survient des pluies de plusieurs journées consécutives, et à des intervalles rapprochés, la plupart des travaux de culture, même les plus urgents, sont mis de côté ou faits à la hâte, sans les précautions nécessaires. Les semailles surtout sont faites à contretemps, la qualité des grains semés laisse à désirer sous le rapport de la qualité, la germination de ces grains se fait dans les conditions les plus défavorables et le rendement des récoltes est de moitié moindre que ce qu'il aurait dû être, et cela pour n'avoir pas labouré à l'automne.

Les terrains qui profitent mieux du labour fait à l'automne, sont ceux qui alors sont mieux préparés pour ce travail, tandis qu'au printemps ces mêmes terrains sont tellement humides et pendant si longtemps que parfois ils ne peuvent pas être labourés avant le mois de juin.

Les terrains labourés à l'automne sont préparés à recevoir le bénéfice de l'action de la gelée, de la pluie et de la neige, pendant le cours de l'hiver. Les terrains glaiseux sont rendus friables, au contact des intempéries de l'hiver; les mauvaises herbes qu'il y a dans le sol sont plus facilement détruites.

A part cet avantage, les labours d'automne ont encore pour effet de détruire les insectes qui sont à quelques pouces de la surface du sol, qui y sont à l'état de nymphe, pour revenir à l'état d'insecte parfait le printemps suivant. Des milliers d'insectes s'enfouissent ainsi dans le sol à l'automne, et s'il n'est pas labouré ils reviennent l'année suivante avec une nouvelle vie. Le labour d'automne contribue à faire disparaître des milliers d'insectes.

Un autre avantage du labour d'automne, c'est qu'il peut être fait plus profondément qu'au printemps.

Si le cultivateur avait à redouter les labours d'automne à l'égard de certains terrains, rien ne pourrait l'empêcher d'en faire l'expérience sur une petite échelle.

La rareté de la main-d'œuvre, dans certaines localités, peut aussi nécessiter les labours d'automne, et dans ces conditions il n'y aurait aucun retard pour les semailles qui y gagnent à être faites le plus tôt possible.

Vente des produits de l'agriculture

A l'automne se présente au cultivateur le souci de vendre les produits de sa culture et le soin de mettre en réserve la quantité nécessaire au besoin de sa famille et à l'exploitation de sa ferme, tant pour les bestiaux, les semailles et les industries en pratique sur la ferme. Le surplus est vendu pour rencontrer les dépenses nécessaires aux améliorations agricoles et établir un fond de réserve au cas où la récolte viendrait à manquer.

En vendant lui-même les produits de sa culture, le cultivateur sort alors de son rôle ordinaire; il devient commerçant, et cette occupation commande certaines aptitudes que tous les cultivateurs n'ont pas et qui ne peuvent s'acquérir que par la pratique c'est-à-dire une connaissance parfaite de la variation des prix, tant pour les céréales que pour les autres produits de la ferme, vendus sur les marchés du pays ou exportés; cette connaissance des prix de vente doit s'étendre non seulement à une saison, d'un mois à l'autre, mais chaque semaine.

Sans cette connaissance du prix des marchés, le cultivateur ne pourra agir qu'au hasard, se créant de nouvelles pertes au lieu de réaliser un profit en portant lui-même sur le marché les produits de sa culture.

Soit que le cultivateur vende chez lui ou qu'il ait recours au Syndicat des cultivateurs, il est de son intérêt de disposer le plus tôt possible des produits agricoles qu'il peut vendre, sans nuire à l'exploitation de sa ferme; pour cela, il s'appuiera sur l'expérience du passé et sur les accidents ordinaires que peuvent éprouver les produits de la ferme, en les gardant trop longtemps, soit dans la diminution de poids, soit par la détérioration.

En vendant ses récoltes le plus tôt possible, le cultivateur réalise immédiatement le fruit de ses travaux; il peut alors retirer aussitôt parti de son argent en payant au comptant ce qu'il est obligé d'acheter. Du moment où ses ventes seront faites le cultivateur aura à s'occuper que de ce qui a rapport à la préparation de son plan de culture pour la prochaine saison. Le printemps venu, il n'aura pas à faire la vente de produits qui auront peut-être subi une diminution de prix sur les marchés, par exemple de vendre le blé \$1 le minot, tandis qu'à l'automne il en aurait obtenu \$1.25; le beurre 15 cts la livre, après avoir refusé 20 cts par livre l'automne précédent. Il n'aura pas non plus à se déplacer pour opérer la vente des produits qu'il peut disposer; il